

Communiqué de presse**Groupe Bossard****Décision de la Commission des offres publiques d'acquisition 751/01 du 10 décembre 2019 concernant l'absence d'une obligation de présenter une offre et/ou exception d'une telle obligation**

Zoug, 12 décembre 2019 – **Requête de Kolin Holding AG et de Bossard Unternehmensstiftung portant sur l'absence d'une obligation de présenter une offre et/ou une exception d'une telle obligation concernant Bossard Holding AG**

Le Groupe Kolin, composé de Kolin Holding AG et de Bossard Unternehmensstiftung, est un groupe d'actionnaires de Bossard Holding AG qui est annoncé en bourse. Dans l'idée d'une simplification structurelle au sein du Groupe Kolin, ce dernier a l'intention de vendre 550 000 Bossard Holding AG actions nominatives A de Bossard Unternehmensstiftung à Kolin Holding AG au sein du Groupe Kolin.

Dans ce contexte, Kolin Holding AG et Bossard Unternehmensstiftung ont soumis le 13 novembre 2019 auprès de la Commission des offres publiques d'acquisition une requête portant sur l'absence d'une obligation de présenter une offre et/ou une exception d'une telle obligation concernant Bossard Holding AG.

Par décision du 10 décembre 2019, la Commission des offres publiques d'acquisition a constaté l'absence d'une obligation de présenter une offre et a décidé comme suit:

1. Il est constaté que le projet de transfert partiel ou entier des actions de Bossard Holding AG tenues par Bossard Unternehmensstiftung vers Kolin Holding AG ne déclenche pas d'obligation de présenter une offre concernant Bossard Holding AG

- pour Bossard Unternehmensstiftung, Kolin Holding AG et/ou les actionnaires de Kolin Holding AG.
2. La publication de la présente décision est suspendue jusqu'à la publication d'un communiqué de presse de Bossard Unternehmensstiftung et/ou Kolin Holding AG.
 3. Bossard Holding AG est tenue de publier le dispositif de la présente décision, en indiquant le droit d'opposition des actionnaires qualifiés dans les deux jours de bourse qui suivent la publication de la transaction.
 4. Cette décision sera publiée sur le site web de la Commission des offres publiques d'acquisition au jour de la publication de Bossard Holding AG selon le chiffre 3 du dispositif ci-dessus.
 5. Les frais à la charge de Bossard Unternehmensstiftung et Kolin Holding AG, qui en répondent solidairement, s'élèvent à CHF 20 000.

Objection

Un actionnaire qui prouve détenir au minimum 3% des droits de vote, exerçables ou non, de la société Bossard Holding AG (actionnaire qualifié, l'art. 56 OOPA) et qui n'a pas encore pris part à la présente procédure, peut former opposition contre la présente décision de la Commission des offres publiques d'acquisition. L'opposition doit être déposée auprès de la Commission des offres publiques d'acquisition dans les cinq jours de bourse suivant la publication de la décision. Elle doit comporter une conclusion, une motivation sommaire et la preuve de la participation de son auteur conformément à l'art. 56, al. 3 et 4, OOPA (l'art. 58 al. 4 OOPA).

Plus de renseignements:

Tabea Bürgler, General Counsel

Téléphone +41 41 749 65 86

E-mail investor@bossard.com

www.bossard.com

Profil:

Le Groupe Bossard est un leader mondial de la fourniture de solutions de produits et de services dans la technique d'assemblage et de montage industrielle. Avec une gamme de produits englobant plus de 1 000 000 articles, ainsi que la compétence attestée en matière de conseil technique (ingénierie) et de gestion des stocks (logistique), Bossard, en tant que prestataire complet et partenaire de l'industrie, fait partie des entreprises établies.

De plus, Bossard joue un rôle de précurseur dans la construction de sites de production intelligents dans l'esprit d'Industrie 4.0.

Les clients incluent des entreprises industrielles locales et multinationales que Bossard aide à atteindre une productivité supérieure grâce à ses solutions. Avec 2500 collaborateurs répartis sur 77 sites dans le monde entier, l'entreprise a réalisé, au cours de l'exercice 2018, un chiffre d'affaires de 871,1 mio. CHF. Bossard est coté au SIX Swiss Exchange.